



Angers, le 19 avril 2023

## Restitution d'un tableau des musées d'Angers spolié entre 1933 et 1945

**Un tableau conservé au musée des Beaux-Arts d'Angers a été restitué ce mardi 18 avril 2023, par la ministre de la Culture, Rima ABDUL MALAK, aux ayants droit d'Ernst et Agathe Saulmann, en présence de Nicolas DUFETEL, adjoint à la Culture et au patrimoine de la Ville d'Angers et de Anne ESNAULT, directrice des musées d'Angers. Ce tableau (*Siège de Carthage par Scipion Emilien*, École florentine du XV<sup>e</sup> siècle) a été déposé par le musée du Louvre au musée des Beaux-Arts d'Angers en 1969 et faisait partie des biens dits Musées nationaux Récupération (MNR), désignant les œuvres sélectionnées parmi celles retrouvées en Allemagne à la fin de la Seconde guerre mondiale, rapportées en France et non restituées. De nombreuses œuvres MNR spoliées à des familles juives, ont été confiées à la garde des musées nationaux. N'appartenant pas aux collections nationales, les œuvres MNR peuvent être restituées.**

La restitution de ce tableau s'est réalisée grâce à l'action conjointe des services du ministère de la Culture, du musée du Louvre et du musée des Beaux-Arts d'Angers, en lien avec les représentants des propriétaires spoliés. Des recherches ont permis d'établir que le tableau avait appartenu aux collectionneurs Ernst et Agathe Saulmann, installés à Eningen, contraints de fuir l'Allemagne nazie en 1935 en raison des persécutions antisémites en laissant une grande partie de leurs biens et en étant obligés d'en vendre d'autres. Emigrés en Italie puis en France, ils passèrent la guerre dans des conditions difficiles. Le tableau, passé par la France pendant l'Occupation et trouvé en Allemagne dans la collection de Hermann Goering, fut rapatrié en France à la Libération, sans que leur propriétaire soit identifié et affecté au Louvre comme œuvre MNR en 1949.

*« La restitution du Siège de Carthage le jour de Yom HaShoah, Jour mémorial pour les victimes de la Shoah, est plus qu'un symbole » souligne Nicolas DUFETEL. « C'est la justice. On ne verra plus au Musée des beaux-arts d'Angers ce superbe tableau, rendu aux ayant droit d'Ernst et Agathe Saulmann, qui avaient fui l'Allemagne et les nazis en 1935 en raison des persécutions dont ils étaient victimes en tant que juifs, et dont la collection a été spoliée et dispersée. Je tiens à saluer avec force l'ensemble des historiens, des historiens de l'art, des équipes des Musées d'Angers et du Ministère de la Culture pour leur travail en commun. C'est la première restitution angevine. La ville d'Angers continuera à travailler avec conviction pour restituer les œuvres spoliées. »*

Les musées d'Angers, qui exposent actuellement sept autres œuvres dites MNR (Musées Nationaux Récupération), ont mené depuis plusieurs années un ensemble d'actions afin de les valoriser et saluées par le ministère de la Culture :

- La présence de cartels spécifiques MNR dans tout le musée et d'un dépliant dédié aux MNR dans la salle des primitifs ;

- Une rubrique spécifique sur le site internet des musées ([Qu'est-ce qu'un MNR ? : Les Musées d'Angers](#)) ;
- La création d'une bande dessinée numérique « Le Portrait d'Esther » qui a reçu en 2014 l'appui du Ministère de la Culture comme projet innovant ([Le portrait d'Esther](#)) ;
- Une exposition consacrée au « Portrait d'Esther » au musée des Beaux-Arts ;
- La déclinaison de cette exposition dans une version itinérante sur bâches destinée notamment aux établissements scolaires pour amorcer un travail autour de la bande dessinée ([Expo-Mobile-Portrait-Esther](#)).